# 4ème Convention ACP-UE: protocole relatif à l'adhésion de l'Afrique du Sud

1997/0108(AVC) - 24/03/1997

Le Conseil a marqué son accord pour que le protocole d'adhésion soit formellement adopté à l'occasion du Conseil des Ministres ACP-CE des 24 et 25 avril 1997. Il a chargé le COREPER de finaliser le texte de la décision à soumettre au Conseil ACP-CE. Le Conseil a rappelé que le protocole d'adhésion à caractère restreint de l'Afrique du Sud à la Convention de Lomé s'inscrivait dans le cadre d'une négociation d'ensemble couvrant également la négociation d'un accord bilatéral de commerce et de coopération et d'accords sectoriels.